

Le 25 octobre 2024

KPMG S.E.C.N.R.L.
600 Ouest, boul. Maisonneuve, bureau 1500
Montréal, QC H3A 0A3

Objet : avis de changement d'auditeur

Bonjour

Accompagnant cette lettre, vous recevez un avis de changement d'auditeur conformément au règlement 51-102 sur les obligations d'information continue.

Vous êtes priés d'examiner cet avis de changement d'auditeur de HPQ Silicium Inc.

Vous êtes aussi priés de rédiger une lettre adressée, à Autorité des marchés financiers, British Columbia Securities Commission et Alberta Securities Commission, en indiquant pour chaque déclaration contenue dans l'avis de changement d'auditeur, votre accord ou votre désaccord avec les motifs du désaccord, ou si vous n'êtes pas en mesure d'exprimer votre accord ou votre désaccord.

Cette lettre doit nous être transmise dans un délai de 7 jours à compter de ce jour.

Nous vous remercions de votre collaboration

Biens à vous

HPQ Silicium Inc.



Par; _____
François Rivard, chef des finances



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Tél. 514-840-2100
Télec. 514-840-2187
www.kpmg.ca

British Columbia Securities Commission
Alberta Securities Commission
Autorité des marchés financiers (Québec)

Le 5 novembre 2024

Objet : Avis de changement d'auditeur de HPQ Silicium Inc.

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 4.11 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (Règlement 51-102), nous avons lu l'avis de HPQ Silicium Inc. établi en date du 25 octobre 2024 et nous sommes d'accord avec les déclarations qu'il contient, si ce n'est que nous ne sommes pas en mesure de dire si nous sommes d'accord ou en désaccord avec la déclaration 3.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Tracy Chehab, CPA, CA
Associée
514-840-2614